



Fermeture d'un compte bancaire

Par **bibes**, le **13/07/2009** à **14:54**

Bonjour, j'ai envoyé une lettre (recommandé avec avis de réception) à une agence bancaire leur signifiant mon souhait de cloturer mon unique compte(codevi) . j'ai également joint un relevé d'identité bancaire pour le transfert de l'argent dans une autre agence. L'accusé de réception est daté du 22 mai et toujours aucune nouvelle de la banque. Je voudrai simplement avoir des précisions sur la législation en vigueur concernant la fermeture d'un compte bancaire, merci.

Par **Patricia**, le **13/07/2009** à **20:21**

Bonsoir, Concernant les formalités (LR/AR + RIB) vous avez bien procédé. Selon les établissements bancaires, le délai est variable . Mais effectivement sans nouvelle depuis le 22 mai, ça commence à faire long... Prenez rendez-vous avec un conseiller financier de cette agence pour demander explications.